

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De DONNEMARIE-DONTILLY
SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an Deux Mille vingt-deux, le onze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Donnemarie-Dontilly, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame SOSINSKI Sandrine.

Présents : Mme SOSINSKI, M. BORZUCKI, M. MENEZ, Mme CHEVILLARD, Mme LEFEBVRE, M. GODRON, Mme MASSON, M. GRENAT, M. GONZALEZ, Mme LARSONNIER, M. DESMAY, Mme BAR, Mme FOULON, Mme MONPOIX, M. OGER, M. ROSSIERE-ROLLIN, M. CHABOCHE.

Absents : Mme LETERRIER, M. BEAULIEU, M. DUL, Mme JAX LEFEBVRE, M. BEAUSSART, M. BONVARLET,

Pouvoirs : Mme LETERRIER donne pouvoir à M. BORZUCKI, M. BEAULIEU donne pouvoir à Mme LEFEBVRE

Date de convocation : 4 avril 2022

Madame Séverine MASSON est nommée secrétaire de séance.

Nombre de délégués	En exercice	23
	Présents	17
	Votants	19

771592022/03/07 - TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT SANS OU AVEC RESTAURATION, CANTINE, GARDERIE, ETUDE, REPAS INDIVIDUEL

Madame le Maire propose pour 2022 une augmentation de 1%,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs à compter du **1^{er} septembre 2022** :

► de l'Accueil de Loisirs sans hébergement :

REVENU ANNUEL	1 ENFANT			2 ENFANTS		
	½ Journée Sans repas	½ Journée avec repas	Journée avec repas	½ Journée Sans repas	½ journée avec repas	Journée avec Repas
Inférieur à 16 281 € (inscrit) <i>(non inscrit)</i>	4.02 € 5.44 €	5.27 € 7.13 €	8.07 € 10.88 €	3.76 € 5.10 €	5.06 € 6.84 €	7.56 € 10.20 €
Entre 16 281 € et 19 668 € (inscrit) <i>(non inscrit)</i>	5.92 € 7.98 €	7.92 € 10.68 €	11.82 € 15.97 €	5.41 € 7.29 €	7.70 € 10.41 €	10.82 € 14.58 €
Entre 19 668 € et 41 010 € (inscrit) <i>(non inscrit)</i>	6.91 € 9.23 €	10.04 € 13.39 €	13.80 € 18.45 €	6.36 € 8.50 €	9.71 € 12.99 €	12.71 € 16.98 €
Sup. à 41 010 € et sans justificatif <i>(non inscrit)</i>	7.91 € 10.67 €	12.6 € 17.11 €	15.83 € 21.38 €	7.42 € 10.01 €	11.61 € 15.68 €	14.82 € 20.01 €
Enfants domiciliés hors la commune <i>(non inscrit)</i>	11.69 € 15.79 €	15.84 € 21.38 €	23.40 € 31.60 €	11.69 € 15.79 €	15.84 € 21.38 €	23.40 € 31.60 €

► de la cantine, garderie et étude :

	ENFANT DE LA COMMUNE	ENFANT EXTERIEUR
Cantine (inscrit) <i>Cantine (non inscrit)</i>	4.20 € 5.67 €	5.83 € 7.89 €
Garderie seule	1.35 €	2.54 €
Etude surveillée seule	1.88 €	3.51 €
Etude surveillée puis garderie	2.49 €	4.67 €

► du repas individuel : 4.61 €

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
 Donnemarie-Dontilly, le 12 avril 2022

Sandrine SOSINSKI,
 Maire